

# Programme du module de formation : Les bases du métier de médiateur social, connaître l'environnement institutionnel

## ◆ Objectifs professionnels

La formation intitulée « **Les bases du métier de médiateur social, connaître l'environnement institutionnel** » vise à acquérir les bases de la médiation sociale pour intervenir sur un territoire auprès des publics, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et des partenaires, de manière efficiente.

## ◆ Contenu

### Jour 1 et 2

#### Le cadre de la médiation sociale

- Historique de la médiation sociale
- Fondements théoriques et définition de la médiation sociale
- La médiation sociale parmi les différents types de médiation
- Le contexte social, économique, politique et culturel de l'exercice de la fonction de médiateur social
- Cadre institutionnel de référence du dispositif Adulte-relais

#### Le rôle et la posture du médiateur social

- Principales fonctions du médiateur social
- Règles éthiques et déontologiques inhérentes à la médiation sociale
- Les responsabilités de la fonction de médiateur

### Jour 3 et 4

#### Décryptage des besoins des populations sur le territoire pour apporter une réponse cohérente

- Repérage des problématiques rencontrées et identification de la réponse à apporter, éclairage autour des notions de « partenaires » et sur « la limite du médiateur social et du passage de relais »
- Analyse de situations problématiques rencontrées pour identifier ce qui tient à la fonction particulière de tiers qui est celle du médiateur

#### Connaissance du territoire et des partenariats

- Contexte territorial d'intervention et ce qui le caractérise : diagnostic préalable à l'action et observation du territoire
- L'apport du médiateur social dans le cadre de l'observation de territoire
- Apport du travail partenarial et en réseau, les conditions de sa mise en œuvre et ses limites

### Jour 5 et 6

#### Méthodologie, outils et techniques de base de la communication

#### interpersonnelle et groupale

- Les bases de la communication
- La communication orale, la communication non verbale et l'écoute active
- Les techniques de communication, les techniques d'entretien, les outils et techniques de la relation d'aide et de l'accompagnement

## ■ Public visé

Formation recommandée par la DREETS pour les nouveaux Médiateurs Sociaux en contrat Adulte relais entrant dans le dispositif et n'ayant pas suivi une formation de base dans la médiation sociale

## ■ Durée de la formation

6 jours équivalents à  
3 sessions de 2 jours consécutifs en centre de formation

7 h de face à face sur 6 jours soit 42 heures de face à face au total

## ■ Dates et lieux de formation

28 et 29 avril 2026  
18 et 19 mai 2026  
22 et 23 juin 2026

Au GIP FCIP  
17 Boulevard de la Paix  
51100 REIMS

## ■ Tarif horaire

840 € au total pour les  
6 jours de formation  
(140 € / jour)

Prise en charge possible pour les adhérents à UNIFORMATION (moins de 50 salariés)

Si autre OPCO, nous consulter

## **Prévention et traitement des conflits et des situations difficiles**

- *Eclairages théoriques : qu'est-ce que le conflit, définition et compréhension des différents conflits, différence entre agressivité/violence/conflit, mécanismes et conditions qui peuvent amener au conflit*
- *Les effets du conflit et les modes d'action face aux conflits*
- *Le rôle du médiateur social dans la gestion des conflits*

### ◆ **Pré-requis**

- *Néant*

### ◆ **Validation et reconnaissance des acquis**

- *Attestation de formation*
- *Attestation des acquis de fin de formation*

### ◆ **Modalités pédagogiques (méthodes, moyens)**

*La pédagogie de la formation est centrée sur :*

- *La participation active des stagiaires, sur la base d'un vécu et de leurs propres expériences*
- *L'alternance entre apports théoriques et pratiques*
- *Des mises en situation permettant aux stagiaires de s'approprier les contenus proposés*

### ◆ **Profil des intervenants**

**Larbi FEKIER**, intervenant praticien-chercheur et formateur dans la médiation sociale. Il a été *Chef de Service pendant 10 ans d'une grande équipe à la Mairie de Mulhouse. Il accompagne depuis plusieurs années les employeurs dans le montage de dispositif de médiation sociale.*

### ◆ **Modalités et délai(s) d'accès**

*Pour vous inscrire, merci de retourner la fiche d'inscription complétée et signée avant le **2 avril 2026** à [sandrine.croison@ac-reims.fr](mailto:sandrine.croison@ac-reims.fr) Téléphone : 03.26.61.20.08*

*Pour toute information complémentaire, s'adresser à Cheikh KANE*

[ckane@ac-reims.fr](mailto:ckane@ac-reims.fr)

GIP FCIP

17 boulevard de la Paix – CS 50033 – 51722 REIMS CEDEX  
Téléphone : 03 26 61 65 65 – Télécopieur : 03 26 88 77 96 – n° de SIRET : 185.109.063.000.23  
n° déclaration d'activité : 2151P003751 – 11 mars 2003

